

# ÊTRE MÈRE SEULE ET TRAVAILLER

## *Accéder à un emploi stable en situation de précarité*

par **Gérard Neyrand** \*

*Politiques publiques et soutien socio-relationnel peuvent permettre aux femmes en situation monoparentale, surreprésentées dans certains quartiers urbains, d'accéder à une insertion professionnelle et de dépasser les freins liés à la formation, à la garde de l'enfant, aux transports et aux aménagements urbains (1).*

Durant les années 1990, une tendance préoccupante s'est affirmée : l'augmentation de la proportion de mères en difficulté ou précarisées. Cette tendance participe de la détérioration de la situation des femmes sur le marché de l'emploi, et plus particulièrement des mères, en parallèle à l'augmentation de la dissociation familiale dans les milieux défavorisés (2). Précarisation économique et précarisation relationnelle se renforcent, l'une étant susceptible d'entraîner l'autre.

La survenue brutale de la monoparentalité, à l'issue d'une crise conjugale plus ou moins violente, s'accompagne bien souvent d'une précarisation importante des femmes qui se retrouvent devoir élever seules leurs enfants, alors qu'elles sont particulièrement déstabilisées. Au-delà de l'aspect matériel très manifeste de cette précarité, qui a tendance à concerner de plus en plus de femmes, son aspect psychologique et relationnel s'avère déterminant pour comprendre la dynamique de ces situations et tenter d'y apporter une réponse constructive.

### **Précarité des milieux populaires**

Le fait que la société moderne donne une importance de plus en plus grande à l'individu, et le responsabilise ainsi de façon parfois excessive, constitue pour tout un chacun une épreuve identitaire difficile à assumer. Pour les plus défavorisés, cela devient une tâche insurmontable. L'objectif d'autonomie du discours social contemporain (3) leur est assigné sans les moyens culturels et symboliques pour y arriver, et cela sur un fond de grande précarité économique que les allocations (4) n'arrivent pas à réduire véritablement. La faiblesse de leurs capitaux économiques et symboliques, et de la capacité d'adaptation qu'ils autorisent, ne permet pas une régulation optimale des situations de crise. Une des grandes incohérences de la société est ainsi de faire porter aux plus démunis le poids de l'évolution sociale. Le résultat en est que, dans les milieux les moins favorisés, les séparations parentales sont à la fois plus fréquentes, plus sou-

\* Sociologue, responsable de recherches au CIMERSS - [cimerss@wanadoo.fr](mailto:cimerss@wanadoo.fr)

(1) Cet article se situe en prolongement d'une recherche-action réalisée par l'auteur et la psychologue clinicienne **Patricia Rossi** sur *Les Femmes "chefs de famille" en situation précaire à Marseille*, initiée et pilotée par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de la région PACA, et dont les résultats sont présentés dans un ouvrage publié en 2004 aux éditions Érès, *Monoparentalité précaire et femme sujet*.

(2) Selon la logique désignée par **Robert Castel** sous le terme de « désaffiliation », *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Fayard, 2001.

(3) Y compris par les institutions et leurs agents amenés à juger de la médiocrité des relations familiales.

(4) Allocation Parent Isolé, Allocation de Soutien Familial, Revenu Minimum d'Insertion.



vent conflictuelles ou marquées par un abandon, et plus impliquantes quant à leurs conséquences.

Ces conséquences concernent notamment les identités sexuelle et parentale et expliquent les difficultés du rapport à l'emploi : la femme se retrouve définie par le rapport à l'enfant, avec le risque d'un excessif repli sur sa position maternelle, et l'homme se retrouve nié dans ce qui était au fondement de sa position dans la famille : son autorité sur sa femme et ses enfants. L'effritement de la base sociale et de la base économique de sa position dominante, qui étayait sa masculinité, peut l'amener aussi bien à des réactions violentes qu'à des réactions de repli, voire de rejet, ce qui a toutes chances d'amener à la rupture de la relation d'un père dévalorisé avec ses enfants.

Mais les choses peuvent être très difficiles à vivre aussi pour les mères. Pour celles qui se séparent pour échapper à la violence dans la conjugalité, il ne peut y avoir un passage rapide d'une dépendance conjugale à une position véritablement affranchie.

## **Soutenir les femmes en situation monoparentale**

La précarité monoparentale renvoie ainsi (5) à la réorganisation contemporaine de la parentalité, portée par une vague de mutation des mœurs qui a déstabilisé la condition des moins favorisés. Non seulement les places des parents ont changé, mais les effets des ruptures conjugales ont mis en évidence les risques de désaffection paternelle autant que de précarisation maternelle. La nécessité de soutenir les parentalités déstabilisées s'impose, alors que, longtemps, les conséquences de la montée du divorce n'ont pas été pensées. Ce, d'autant plus en milieu précarisé où la banalisation des situations monoparentales a tendance à masquer la nécessité d'un soutien personnalisé qui permette de rompre la logique de précarisation, avec ses conséquences sur les mères et les enfants, et de favoriser l'accès à l'emploi pour ces mères.

La nécessité d'un soutien aux femmes en situation monoparentale précaire est impérieuse. Or, le soutien n'a guère été pensé que sous la forme d'une réponse institutionnelle visant à préserver le « parent gardien » d'un appauvrissement préjudiciable à la bonne prise en charge de l'enfant. Ce fut l'API, puis le RMI. Mais la précarisation d'une proportion croissante des mères en situation monoparentale et la détresse de certains pères, entraînés sur la pente de la désubjectivation et de l'errance (6), ont bien montré que la précarité que pouvait engendrer la séparation n'était pas seulement matérielle mais aussi relationnelle et psychique. Il s'agit alors de proposer tout un ensemble de mesures.

■ Une d'entre elles apparaît comme une condition préalable :

(5) Par delà les histoires personnelles toujours singulières.

(6) **D. Bertaux, C. Delcroix**, « La fragilisation du rapport père-enfant » (recherche pour la Caisse d'Allocations Familiales), avril 1990.

permettre aux mères d'accéder à la vie sociale et à la vie professionnelle, en les aidant à assumer la garde de leurs enfants... La plupart des femmes ont, en effet, besoin de temps pour se former, effectuer des démarches de réinsertion sociale, fréquenter les centres sociaux, les associations, les lieux d'accueil, les centres de formation qui leur permettront de se rouvrir à la communication, à la vie urbaine, à la vie professionnelle et à ses qualifications spécifiques, en un mot de se (re)socialiser, et de pouvoir plus efficacement rechercher ensuite un emploi. Ce qui nécessite la mise en place de solutions qui permettent aux femmes de s'absenter de façon irrégulière pour suivre des stages, de pouvoir assumer des travaux aux horaires atypiques (7), mais aussi de pouvoir participer à la vie sociale et associative, qui constitue souvent le préalable à l'insertion professionnelle.

■ Il convient également de favoriser l'insertion sociale, relationnelle et professionnelle par des actions globalisantes relatives à la personne dans ses différentes composantes, car l'une des caractéristiques de la précarisation est d'aboutir à la déstructuration identitaire, s'accompagnant d'épisodes dépressifs, de dévalorisation personnelle et d'une forte tendance au repli sur soi. Un appui psychologique aidera à ce que la femme puisse effectuer tout un travail de re-subjectivation, et de restructuration d'elle-même sur de nouvelles bases, qui permettent de dépasser le vécu traumatique de la séparation et ses conséquences en termes d'isolement, de désinvestissement narcissique...

Cette lutte contre la désobjectivation susceptible de toucher toutes les femmes doit être particulièrement présente à deux niveaux : le dépassement de la violence subie, et l'affirmation de soi vers une autonomie sociale. Ceci permet de sortir de la victimisation et de soutenir l'affranchissement identitaire sur un plan plus large, en accord avec l'émergence d'un projet personnel, préalable nécessaire à toute insertion professionnelle.

Cette aide peut prendre de multiples formes, que l'on peut très brièvement rappeler. Ainsi, tout d'abord s'agit-il de favoriser les processus d'affiliation des femmes aux codes sociaux (langagiers, institutionnels, relationnels, civiques...) nécessaires pour répondre à leur isolement. L'un des modes privilégiés de ce soutien passe par l'approche associative, car bien souvent ce sont les associations qui vont aider à la resocialisation progressive des mères, et leur permettre ainsi d'accéder à l'emploi. D'où l'intérêt de soutenir le travail des associations de proximité, qui vont permettre aux femmes une meilleure intégration dans leur territoire de vie. Ainsi en est-il de la promotion de lieux de rencontre où puissent se nouer des liens entre les femmes. Ce qui rappelle toute l'importance de penser la ville comme un espace de rencontres, de travailler en réseaux de partenaires, et de bien diffuser l'information nécessaire. C'est dans le même esprit que peut alors se développer une ouverture à la participation à la vie

(7) Aides-soignantes, vendeuses, garde d'enfants, ménage...



civique, par l'élargissement des expériences et relations sociales au delà de la proximité.

Ce soutien relationnel conduira à déboucher sur des actions plus directement reliées au monde de l'emploi : développer des stages pré-professionnels créant une dynamique de groupe entre stagiaires, fondée sur la diversité identitaire et la renarcissisation, qui permettront aux stages plus directement qualifiants de se révéler vraiment opérationnels. Ultime dimension, mais non la moindre, il convient d'améliorer le réseau des transports sur l'ensemble du territoire urbain, pour favoriser le réinvestissement de l'espace par les mères.

■ Compte-tenu de la tendance à la déstructuration psychique des femmes très précarisées, et de la diversité de leurs besoins comme de leurs demandes de soutien, il conviendrait de favoriser la collaboration inter-institutionnelle et la mise en réseau. Il s'agit ainsi d'anticiper et de soutenir la coordination des différents soutiens possibles à un trajet auquel chacun est confronté sous son angle particulier, et qui demande à être abordé dans sa totalité pour être pris en compte de façon pleinement efficace.

■ Beaucoup d'intervenants sont mal à l'aise face à ces mères en situation précaire, qui peuvent d'autant plus mal maîtriser leur expression qu'elles sont d'origine étrangère, ou se trouvent dans un phase de confusion, de surexcitation ou, au contraire, de dépression. Se familiariser avec la monoparentalité quand il y a détresse exige de se retrouver face à l'insupportable de l'insécurité de base et de l'angoisse d'abandon. La présence des enfants peut de surcroît ajouter au malaise, et renvoyer l'intervenant à des réminiscences personnelles non contrôlées. Certaines situations demandent une patience et une qualité d'écoute, ce qui nécessite une véritable formation. De fait, un tel type de soutien à des mères seules en grande difficulté oblige à ré-élaborer la position de l'intervenant social, ce qui suppose un effort accru pour sa formation et un nécessaire travail sur les représentations que ce type de public peut susciter.

**Gérard Neyrand**